

VERS QUI S'ORIENTER AU LYCEE FERNAND LEGER

DIRECTION	SECRETARIAT	VIE SCOLAIRE	INTENDANCE	DDFPT
<p>† Proviseur : Mme ROUSSEL</p> <p>† Proviseur adjoint : Mme DENIBAS</p> <p>Bâtiment A (couloir administration)</p> <p>☎ Standard 02.35.67.31.31</p> <p>@ 0762836v@ac-normandie.fr</p>	<p>† Secrétaire de Direction : Mme LENOIR-DUCHEMIN</p> <p>† Bâtiment A (couloir administration)</p> <p>☎ 02.35.67.32.41</p> <p>@ 0762836V@ac-normandie.fr</p>	<p>† CPE : Mme MAXE et M. FERRADJI</p> <p>Vie scolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assistants d'Education - 1 Assistante Pédagogique - 1 Agent de Prévention et de Sécurité <p>† Bâtiment A (hall d'entrée)</p> <p>☎ 02.35.67.32.77</p> <p>@ cpe.0762836v@ac-normandie.fr</p>	<p>† Adjoint Gestionnaire: Mme POULIQUEN.</p> <p>† Secrétaires de gestion : Mme BESNIER et Mme LECOMTE</p> <p>† Bâtiment A (couloir administration)</p> <p>☎ Standard 02.35.67.31.31</p> <p>@ int.0762836v@ac-normandie.fr</p>	<p>† Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques : M. JORIAUX</p> <p>† Assistant : M. BROCARD</p> <p>† Bâtiment D (niveau 3)</p> <p>☎ Standard 02.35.67.31.31</p> <p>@ ddfpt.0762836v@ac-normandie.fr</p>
<p>POURQUOI ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dirige l'établissement - Préside le conseil d'administration - Exécute le budget - Veille au bon déroulement des enseignements - Changement emploi du temps - Rendez-vous familles 	<p>POURQUOI ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Agenda Chefs d'établissement (RDV familles) <ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour Base élèves (changements tel, adresse...) - Certificats de scolarité - Demandes d'aménagements d'épreuves - Inscriptions aux examens - Relevé de notes examens - Remise des diplômes - Suivi administratif de poursuite d'études - Élections des représentants Parents d'élèves 	<p>POURQUOI ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vie des élèves - Travail avec les familles - Veille à la sécurité des biens et des personnes 	<p>POURQUOI ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion de la restauration et de l'hébergement (cantine et internat), - Gestion des bourses nationales déduites des montants de la demi-pension et éventuellement de l'internat, - Demandes concernant l'entretien et la maintenance des locaux, - Remboursement des frais liés aux stages, - Prélèvement automatique pour les règlements de la demi-pension et des internes pour les élèves non-boursiers, - Aide au règlement de la demi-pension, 	<p>POURQUOI ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil au chef d'établissement - Gestion des ateliers, des équipements et de la sécurité - Animation des équipes pédagogiques impliquées dans les formations professionnelles et technologiques - Lien avec l'Inspection du Travail - Relation avec les professionnels (entreprises, administrations) - Organisation des PFMP et des jurys d'examen - Accompagnement vers l'insertion professionnelle - Participation à la collecte de la Taxe d'Apprentissage - Promotion des formations du lycée (forums, portes ouvertes)

SERVICE DE PROMOTION DE LA SANTE

‡ Infirmière de l'Education Nationale :

Mme CAILLOT (présente tous les jours - Horaires consultables sur le panneau d'affichage près de l'infirmierie)

☐ Médecin scolaire :

Présent pour les visites médicales

L'ASSISTANTE SOCIALE SCOLAIRE

‡ Mme GUERNON :

A disposition des élèves pendant ses heures de permanence (lundi et vendredi après-midi) et sur rendez-vous (à prendre auprès des CPE ou directement par téléphone lors des jours de présence dans l'établissement)

LA PSYCHOLOGUE DE L'EDUCATION NATIONALE MENTION : « EDUCATION, DEVELOPPEMENT ET CONSEIL EN ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE »

‡ Mme BOUTOU-BUCHET

A disposition des élèves selon les permanences hebdomadaires (horaires consultables sur le panneau d'affichage). Les rendez-vous sont à prendre auprès des CPE

LE CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION

CDI

‡ Mme TASSERY

‡ **Bâtiment A**
(niveau 0)

Standard
02.35.67.31.31

@ 0762836v@ac-normandie.fr

POURQUOI ?

- Lieu d'accueil, d'écoute et de prévention,
- organisation des soins et des urgences,
- Un médecin de l'Education Nationale est attaché au lycée et assure des visites médicales d'aptitude aux travaux réglementés,
- En cas de force majeure, l'infirmière, le chef d'établissement ou le CPE prend les décisions imposées par les circonstances et contacte les représentants légaux pour leur demander de venir chercher leur enfant et ainsi en prendre la responsabilité.

‡ **Bâtiment A**
(niveau 0)

‡ **Standard**
02.35.67.31.31

@ 0762836v@ac-normandie.fr

POURQUOI ?

- Prévention de l'absentéisme et du décrochage scolaire,
- Participation à la protection des mineurs en danger,
 - Participe à l'inclusion scolaire,
- Contribution à la lutte contre la pauvreté,
- Lutte contre la violence et le harcèlement,
 - Aide à l'inclusion scolaire des élèves,
- Soutien et accompagnement des parents dans leur fonction éducative.

‡ **Bâtiment A**
(niveau 0)

‡ **Standard**
02.35.67.31.31

@ 0762836v@ac-normandie.fr

POURQUOI ?

- Construction et suivi des parcours scolaire et professionnel des élèves,
 - Rencontre individuelle ou avec les responsables légaux sur rendez-vous dans l'établissement ou au CIO d'Elbeuf,
 - Interventions ponctuelles en classe (poursuite d'études....).

‡ **Bâtiment A**

(couloir enseignements généraux - niveau 1)

@ 0762836v@ac-normandie.fr

POURQUOI ?

- Suivre un cours avec un professeur,
- Effectuer une recherche documentaire en utilisant les ressources du CDI,
 - Lire
 - Emprunter des documents
 - Rechercher un stage
 - Découvrir une exposition
- Réviser des leçons et faire des devoirs